

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de paroisse
Dimanche 3 octobre 2021 au temple de Dombresson, après le culte.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal
 - de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 avril 2019: adoption
4. Présentation des rapports d'activités 2019 et 2020 du Conseil paroissial
 - discussion, remarques
 - adoption de chaque rapport
5. Présentation des comptes 2019 et 2020
 - questions, remarques
 - rapport des vérificateurs de comptes
 - adoption des comptes de chaque année
6. Nomination des vérificateurs de comptes 2021 (2 + 1 suppléant)
7. Divers.

Présidence : Jean-Daniel Rosselet.
Présent(e)s : 33 personnes
Excusé(e)s : 1 personne annoncée

1. Accueil.

A l'issue du culte, un petit temps d'aération et de dégourdissement est organisé. Ceci pour permettre à d'éventuelles personnes de rejoindre l'AG à 11h précises. A l'heure dite, Jean-Daniel Rosselet, invite les paroissiens et les paroissiennes présents à prendre place. Le président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire de paroisse, en rappelant que nous traiterons la matière de deux années d'un coup. Il salue particulièrement Jean Messerli qui, chaque année, s'occupe de diverses tâches financières. Bouclage des comptes 2019 et 2020, ouverture de la comptabilité 2020 et 2021 et préparation des documents présentés aujourd'hui.

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée. Les divers documents (rapport d'activités 2019 et 2020, comptes 2019 et 2020, PV de l'Assemblée 2019) ont été publiés sur notre site Internet. Des exemplaires papiers sont aussi à disposition et distribués aux personnes qui en font la demande.

2. Nomination des scrutateurs.

Contactés avant le culte, Alain Aeschlimann et Samuel Durand acceptent la fonction et sont nommés à l'unanimité.

3. Procès-verbal.

Le PV **de l'assemblée générale ordinaire (2 avril 2019)** a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée. Aucune question n'est posée.

A mains levées, l'assemblée accepte le procès-verbal, sans avis contraire. Le président remercie le rédacteur.

L'AG 2020 ayant été annulée, le PV 2020 n'existe pas.

4. Rapports d'activités 2019 et 2020 du Conseil Paroissial.

Concernant le rapport d'activités 2019, aucune question n'est posée, aucune remarque n'est formulée.

A mains levées, le rapport est accepté sans opposition.

Concernant le rapport d'activités 2020, deux questions sont développées.

Premièrement, Jean-Claude Barbezat, à propos du groupe de travail qui réfléchit à l'utilisation des bâtiments. Les réflexions ont-elles avancé au point de pouvoir prendre des décisions ? Réponse du président : plusieurs groupes successifs planchent sur le sujet depuis plusieurs années. Une assemblée de paroisse extraordinaire (avec ce thème uniquement) devra être convoquée avant toute décision. Bertrand Zadory émet la suggestion d'effectuer une consultation des paroissiens pour connaître les besoins ressentis. Sous une forme à déterminer encore.

Deuxièmement, Ghyslaine Jounet s'inquiète de l'œcuménisme au Val-de-Ruz. Dans le rapport, on lit que l'activité « éveil à la foi » n'est plus effectuée en collaboration avec la paroisse catholique. Réponse du pasteur Allemann : il y a eu contact avec le prêtre et la catéchète catholique, mais ceux-ci ont reçus des directives de leur évêque. Réponse du pasteur Hervé : dans le cadre de la formation des adultes, contact sera repris avec la

paroisse catholique pour leur proposer une activité commune.

A mains levées, le rapport est accepté sans opposition.

Le président remercie les personnes qui ont rédigé ces documents, notamment Alice Duport, Esther Berger et Myriam Blanchoud Vuilliomenet.

5. Présentation des comptes 2019 et 2020.

Jean Messerli remercie la secrétaire Myriam Blanchoud Vuilliomenet qui passe régulièrement et avec exactitude les écritures comptables.

On commence par examiner les comptes de l'année 2019. La situation s'est légèrement détériorée depuis l'année précédente. Les comptes 2019 bouclent sur un petit déficit de 1734,79 francs,

Le total des charges d'exploitation se monte à 162'223,23 francs et le total des produits d'exploitation s'élève à 160'488,44 francs.

On passe en revue les comptes d'exploitation d'abord, chapitre par chapitre, autant pour les charges que pour les produits. Jean Messerli souligne les différences par rapport à l'année précédente et répond dans la foulée aux questions de l'assemblée. Les charges et les produits sont globalement stables. Les différences s'expliquent par le voyage organisé en 2019 et une baisse des offrandes lors des services funèbres. Les causes du déficit : le changement de la photocopieuse ainsi que le contrôle puis les réparations du système électrique à la maison Farel.

De même, on examine ensuite les comptes de bilan. A noter que la débitrice continue de rembourser sa dette par tranche de 550 francs par mois.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs Jean-Marc Fallet et André Liechti en date du 3 février 2020. Le président lit le rapport des vérificateurs. Ces deux personnes ont trouvé les comptes bien présentés et clairement établis. Elles proposent de les adopter et d'en donner décharge à la secrétaire (Myriam Blanchoud Vuilliomenet) et au trésorier ad hoc (Jean Messerli). Ce qui est fait à mains levées, sous les applaudissements et sans opposition.

On passe ensuite aux comptes de l'année 2020. Jean Messerli souligne le caractère exceptionnel de l'année 2020. Sans surprise, la situation s'est largement détériorée par rapport à l'année précédente. Les comptes 2020 bouclent sur un déficit de 19'431,03 francs.

Le total des charges d'exploitation se monte à 132'906,40 francs et le total des produits d'exploitation s'élève à 113'475,37 francs.

On passe en revue les comptes d'exploitation d'abord, chapitre par chapitre, autant pour les charges que pour les produits. Jean Messerli souligne les différences par rapport à l'année précédente et répond dans la foulée aux questions de l'assemblée. Les charges ont légèrement diminué, dans le domaine « besoins religieux » principalement. Les autres domaines restent stables. Par contre, dans les produits, on enregistre de grosses baisses dans tous les domaines d'activités de la paroisse. Moins de cultes (collectes), aucune vente, baisse des locations externes. On remercie les paroissiens ayant effectué des dons particuliers permettant d'amortir la baisse des recettes.

De même, on examine ensuite les comptes de bilan. A noter le point positif des comptes 2020 : la débitrice a entièrement remboursé sa dette au mois de janvier 2020.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs André Liechti et Jacqueline Vuilleumier en date du 23 février 2021. La vérificatrice lit le rapport rédigé. Ces deux personnes ont trouvé les comptes bien présentés et clairement établis. Elles proposent de les adopter et d'en donner décharge à la secrétaire (Myriam Blanchoud Vuilliomenet) et au trésorier ad hoc (Jean Messerli). Ce qui est fait à mains levées, sous les applaudissements et sans opposition.

Les vérificateurs remettent au président leur rapport écrit.

Le président remercie Jean Messerli de tout le travail effectué pour la tenue des comptes de ces deux dernières années.

6. Nomination des vérificateurs de compte et d'un remplaçant.

Pour les comptes 2021, sont proposés : Jacqueline Vuilleumier et André Monnier, avec un suppléant : Christophe Reymond.

Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

7. Divers

- 1) Alain Aeschlimann demande ce que devient le village de Valangin ? Réponse : le découpage des paroisses (liste des villages et des hameaux) se trouve dans le règlement de l'EREN. C'est indépendant du découpage des communes politique. Pour l'instant, il n'y a pas de modification du règlement en vue dans ce domaine.
- 2) Une personne salue la reprise cet automne du tournus des cultes dans les églises de tous les villages.
- 3) Miriame Schneeberger apprécie la reprise des cultes avec Sainte-Cène. Elle souhaite que les dates des cultes « avec » soient indiquées dans les médias (mensuel Réformés, hebdomadaire VdR-Infos, site de la paroisse).

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres présents et souhaite un bon dimanche à toutes et tous.

La séance est levée à 11h40.

Le secrétaire :

Jean-Marc Durand